

Le Rwanda de Jean-Paul Harroy : de l'

QUI mieux que Jean-Paul Harroy pouvait décrire les cheminements et les rebondissements tortueux de l'histoire du Rwanda de 1955 à 1962 ? En sept ans, ce petit pays a rejeté la féodalité pour adopter la démocratie. Ce fut « une révolution sous tutelle peut-être unique au monde » : dont Jean-Paul Harroy ne fut pas seulement le témoin mais encore un acteur important. C'est un récit précis, passionnant, rédigé sans tam-tam ni trompette, émaillé d'anecdotes souvent savoureuses, parfois acides, à travers un fleuve d'événements surprenants illustrant l'ambiguïté extrême d'une population trop longtemps exploitée par une minorité de féodaux (1).

Trop modeste, l'auteur se défend d'avoir fait œuvre d'historien. Or, il apporte une solide contribution à l'histoire de ce territoire, ancienne colonie allemande dont la Belgique avait reçu officiellement la tutelle en 1919.

Après une synthèse du cadre géographique et historique rwandais et un portrait personnel de l'auteur, celui-ci décrit par le menu la décolonisation de ce territoire.

Au moment de l'arrivée du nouveau gouvernement, en 1955, la tension s'envenime progressivement entre la minorité tutsi dirigeante et la masse des paysans hutu opprimés.

La tâche du « timonier de la tutelle », qui avait aussi le titre de vice-gouverneur général, était d'autant plus complexe qu'il avait des comptes à rendre non seulement au gouverneur général à Léopoldville mais aussi à Bruxelles au ministre des Colonies. Et surtout il se trouvait sous la surveillance de l'O.N.U. qui devait bientôt manifester la plus sournoise des hostilités à l'égard de l'œuvre coloniale belge.

Enfin, il y avait sur place le chef féodal, le Mwami, dont l'auteur nous donne une description nuancée. Mutara Rudahigwa (taille 2 m 30) « sentait que des réformes étaient malgré tout nécessaires. Et peut-être sans trop y croire, il tentait la quadrature du cercle : « Insérer quelques plages de libéralisme dans le monolithisme d'une pyramide féodale dont la solidité était depuis longtemps éprouvée ».

L'étrange mort du Mwami

Le 25 juillet 1959, alors qu'il se trouvait à Bruxelles, le gouverneur apprend la mort du Mwami (48 ans). Il mourut brusquement à Bujumbura (d'une congestion cérébrale ?) après avoir reçu une piqûre de pénicilline à l'hôpital. Un mystère demeure autour de cette mort subite. Selon une hypothèse que l'auteur ne rejette pas, il aurait succombé à un poison à effet différé, conduisant à une mort foudroyante, poison qu'on lui aurait administré ou qu'il aurait pris peu de temps avant la visite médicale.

Plusieurs raisons à cette disparition. Par son alcoolisme notamment, Mutara « déshonorait le tambour ». Les échecs de sa politique, d'autre part, indiquaient que le temps était venu de céder la place. D'abord la reine mère, puis les Biru (2) et quelques autres auraient alors signifié à Mutara qu'il devait « être mort le 1^{er} août ». Il aurait alors imaginé le scénario de la piqûre. « Il me fut rapporté, précise l'auteur, que dans le haut passé rwandais, il était de tradition que les Bami ne meurent que très rarement de mort naturelle. D'aucuns, dont vraisemblablement les Biru, devaient surveiller si les qualités physiques et intellectuelles du monarque ne baissaient pas. »

Autre fait mystérieux que dévoile l'auteur : la reine mère au-



Jean-Paul Harroy en 1955, quand il est nommé, à sa grande surprise, gouverneur du Rwanda-Urundi.

rait décidé aussi de faire tuer le gouverneur Harroy devant la tombe de Mutara et aurait changé d'avis *in extremis* ! A l'enterrement du Mwami, il y eut cependant un coup de théâtre lourd de conséquence : les Binu proclamèrent Jean-Baptiste Ndahindurwa Mwami sous le nom de Kigeri V. La tutelle ne put que ratifier ce choix.

« Au début, le jeune Mwami manifesta empressement et bon vouloir à s'insérer dans la politique d'union nationale préconisée par la Belgique. Mais l'espoir de

le voir tenir habilement la balance entre les tendances tutsi hutu s'effrita très rapidement.

La Toussaint 1959

L'aile dure des traditionalistes, bientôt réunis dans l'Union nationale rwandaise (U.N.A.R.) avaient réussi à subjugué entièrement, au moins en apparence, ce que faiblait et velléitaire, il devenait totalement un instrument docile entre leurs mains. »

Et bientôt les partis politiques s'agitent, la tension s'accroît entre Mutu progressistes et Tutsi

Éodalité à la démocratie

Twa traditionnalistes. Et c'est la révolution hutu de la Toussaint 1959 à la suite de nombreuses provocations tutsi durant le mois d'octobre.

La jacquerie fit de nombreux morts des deux côtés. La Force publique du général Janssens rétablit l'ordre. C'est dans cette ambiance survoltée qu'intervint la « déclaration gouvernementale du 10 novembre », lue au Parlement belge et instaurant pour le Rwanda comme pour l'Urundi des gouvernements locaux jouissant d'une certaine autonomie sous le contrôle de la tutelle. La révolution est vraiment en marche. Mais la route sera encore très longue et pleine d'embûches.

Et avec les événements du Congo fraîchement indépendant et la révolte de la Force publique, devant le risque de contagion, il fallut désarmer douze cents soldats congolais, opération menée à bien par le colonel Logiest, résident spécial.

La victoire hutu et le sabotage de l'O.N.U.

Les élections communales de 1960 accordèrent une écrasante majorité aux partis hutu. A la fin de l'année fut enfin installée une assemblée et un gouvernement provisoire. Grégoire Kayibanda fut désigné comme formateur du premier gouvernement provisoire.

Il faudra encore attendre jusqu'au 28 janvier 1961 pour que se produise le coup d'Etat de Gitarama, destituant le Mwami Kigeri V et créant la République du Rwanda. Mais l'O.N.U. imposa un référendum concernant Kigeri V et des élections législatives avec la participation des femmes. Ces consultations populaires confirmeront très largement

l'abolition de la monarchie. Le 1^{er} juillet 1962, le Rwanda accéda à l'indépendance.

Mais avant d'en arriver là, Jean-Paul Harroy relate avec lucidité et parfois avec une irritation justifiée le sabotage de l'O.N.U. à l'égard de la Belgique, de son représentant au Rwanda et des tentatives de démocratisation. « Nos malheurs, écrit-il, ont commencé avec cette mission Mason Sears (...) Tout ce que nous tentions encore pour aider, pour sauver les Hutu, déplaisait à l'O.N.U. et donc compliquait la position internationale de la Belgique. Et le moment n'était pas loin où toute attitude pro-hutu de notre part allait être qualifiée à New York de désobéissance aux ordres de Bruxelles, Bruxelles ou de moins en moins de voix osaient encore protester, prendre notre défense... » Cette hostilité onusienne allait encore s'accroître avec des résolutions contre-carrées et retardant la démocratisation du Rwanda, à la suite de la sécession katangaise où les Casques bleus intervinrent avec la brutalité et la maladresse que l'on sait.

On accusera peut-être Jean-Paul Harroy de parti-pris. Avec un grand courage cependant, il a su prendre des initiatives qui ne plurent pas à tout le monde. Mais il s'est efforcé d'être impartial. Et c'est ainsi qu'évitant tout manichéisme, il reconnaît que tous les Tutsi n'étaient pas des oppresseurs et que tous les Hutu n'étaient pas irréprochables.

ETIENNE UGEUX.

(1) Rwanda : de la féodalité à la démocratie, 1955-1962. Imprimeurs-éditeurs Hayez, 4, rue Fin, 1080 Bruxelles. Académie des Sciences d'outre-mer Paris, 516 pages. Carte et nombreuses illustrations inédites.

(2) Biru : ethnie princière tutsi chargée notamment de la garde des sépultures royales.

Té

Mes

L
durée
interp
contr

U
interp
« Seb
feu l'
enfant

L'Et

L
olymp

L
été pr
pour
contre

Gr

né

pr

dè

Le
la m
anno
dre l
trois
pour
sans
pren
écho

Or
répo
cert
déli
nou
enta
ne o
Stut
d'en
cord
pour
tron
acco